



Association Indépendante
des Parents d'Elèves
www.aipe-carquefou.com

Madame ORAIN
Vice-Présidente déléguée à l'éducation
Conseil Départemental de Loire-Atlantique
BP 94109
44041 Nantes Cedex 1

A Carquefou le 20 avril 2016,

OBJET :

Carte scolaire collège public Saint-Joseph de Porterie

Madame la Vice-Présidente,

Comme convenu avec Madame Robin, notre représentante lors de la réunion avec vos services du 15 mars 2016, nous vous adressons ce courrier résumant l'avis des parents carquefoliens. Pour mémoire, l'AIPE représente 57 % des parents de l'enseignement primaire public de cette ville.

Depuis l'annonce de la construction du collège à Saint-Joseph de Porterie les parents carquefoliens sont partagés entre deux souhaits antagonistes, voir diminuer franchement le sureffectif du collège Gérard Philipe, souhait partagé par l'équipe de direction du collège, et ne pas pénaliser leurs enfants par un trajet plus long ou plus contraignant (qu'ils ne puissent plus se rendre au collège par les transports doux qu'ils ont coutume d'utiliser). Nous constatons, cependant, que la grande majorité des parents carquefoliens souhaiteraient que leurs enfants restent scolarisés à Carquefou.

Cependant, le pragmatisme étant nécessaire, nous avons mené une réflexion au sein de l'association, nous avons interrogé les parents des différents groupes scolaires non adhérents, nous avons également réfléchi conjointement

avec la mairie de Carquefou.

Les éléments factuels qui ressortent de ces discussions sont :

1/Conserver les transports doux pour les utilisateurs actuels

Les anciens élèves de Georges Brassens et Jacques Prévert prennent peu le bus pour Gérard Philipe, ils s'y rendent très majoritairement à pied ou en vélo.

On se heurte, en outre, à une très nette incompréhension, bien légitime, des parents qui auraient leurs plus jeunes enfants scolarisés à Georges Brassens et Jacques Prévert et ne pourraient scolariser leurs aînés en face au collège Gérard Philipe.

Les enfants anciennement scolarisés à Louis Armand empruntent la ligne TAN 85.

2/ Préserver la continuité du cycle 3

Il est désormais demandé aux instituteurs et aux professeurs d'élaborer un programme commun harmonieusement réparti tout au long des 3 années de ce nouveau cycle. Choisir d'affecter un seul groupe scolaire au nouveau collège, permet de respecter la continuité du nouveau cycle 3. Il paraît plus judicieux, pour éviter de faire perdre trop de temps aux enseignants du primaire, qu'ils n'aient qu'un seul collège comme interlocuteur. Il semble également plus réalisable, pour les enseignants du collège, de limiter le nombre d'enseignants du primaire qu'ils doivent rencontrer et de pouvoir harmoniser leurs enseignements avec le minimum possible d'écoles primaires différentes.

La proposition, faite par vos services et par la mairie de Carquefou, qui paraît la plus acceptable aux parents, est donc d'affecter les CM2 de Pierre Stalder au nouveau collège. Cela génère peu de changement en termes de transport, tous les CM2 se retrouveront en 6ème dans le même collège. Ainsi, 25 à 30 élèves chaque année intégreraient le nouveau collège.

Une réflexion par quartier nous apparaît, ainsi qu'à Mme Dubettier et à Mme Fresneau, trop risquée, car d'une année à l'autre les effectifs varient beaucoup. Il serait alors nécessaire de revoir régulièrement la carte scolaire. Le risque étant d'arriver à une situation ubuesque où, en fonction des années, des enfants d'une même rue ne seraient pas scolarisés dans le même établissement.

3/ Mettre en place une ligne TAN directe et régulière pour les enfants qui iraient au nouveau collège

Cette proposition émane de Mme Collorec lors de la réunion du 15 mars. C'est une proposition très intéressante qui permettrait aux enfants de se soustraire aux horaires rigides des bus scolaires « type LILA » et d'obtenir une réelle autonomie de transports. Néanmoins, elle n'est intéressante que dans la mesure où la ligne 75 serait améliorée pour desservir largement la zone de recrutement et proposerait un cadencement horaire régulier et fréquent, tout

au long de la journée pour permettre aux collégiens de démarrer leur journée scolaire plus tard (9 ou 10h) ou de terminer plus tôt (15 ou 16h) le cas échéant. Les nouvelles normes horaires qui seront en vigueur dès la prochaine rentrée, imposent un maximum de 26h hebdomadaires, ce qui provoquera probablement des rentrées plus tardives et des sorties plus précoces qu'actuellement. En outre, en fonction des aléas d'emploi du temps, les enfants ne seraient plus contraints de rester au collège en attendant le bus scolaire.

D'autre part, ce service bénéficierait également largement aux nombreux étudiants qui fréquentent quotidiennement le « pôle universitaire » du Petit Port. Si l'hypothèse de transfert des CM2 de Pierre Stalder au nouveau collège était retenue, nous souhaitons expressément un engagement ferme de la TAN en ce sens.

Il demeure néanmoins nécessaire de prolonger d'une année le transport Lila actuellement en place pour les élèves de Pierre Stalder qui finiront leur scolarité en 3^{ème} à Gérard Philipe.

4/ Ouvrir en plusieurs tranches pour laisser les enfants déjà scolarisés au collège Gérard Philipe y terminer leur scolarité.

Lors de la réunion du 15 mars 2016, il nous a été précisé que le nouveau collège ouvrirait en septembre 2017 avec 3 niveaux, ce qui impliquerait que les 5èmes et 4èmes de Gérard Philipe seraient massivement changés de collège en cours de leur scolarité. Cette démarche met en péril un des axes forts mis en place par la nouvelle réforme : un parcours cohérent des EPI. Ce parcours se construit tout au long de la scolarité au collège, il est totalement dépendant de la volonté de l'équipe pédagogique de l'établissement tant dans son contenu que dans son format horaire. Il sera probablement très différent d'un établissement à l'autre. Un enfant ayant commencé un parcours peut voir celui-ci brutalement interrompu faute d'équivalent dans son futur établissement. Les enfants doivent présenter en fin de 3^e les travaux réalisés lors des EPI. Ils sont évalués par les enseignants de l'établissement, cette évaluation est purement « locale » mais fait intégralement partie du DNB.

Les parents carquefoliens nous ont massivement fait part de leur désaccord à cette option. Ils demandent que vous leur donniez le choix de laisser ou non terminer la scolarité de leur enfant au collège Gérard Philipe, bien entendu, uniquement pour ceux qui l'auraient commencée dans cet établissement, ce qui donne un intervalle de 2 ou 3 ans maximum !

Les transports scolaires Lila seront maintenus en 2017/2018, pour les 3^e puisque vous avez prévu, à juste titre, de laisser ces enfants terminer leur scolarité à Gérard Philipe. Ils pourraient, non seulement être étendus aux enfants des autres niveaux, mais prolongés de 2 ans supplémentaires, permettant aux enfants scolarisés à Gérard Philipe de terminer sereinement leur scolarité au même endroit.

Cela permet également aux équipes pédagogiques de Gérard Philipe de s'adapter progressivement à la diminution des effectifs et aux fermetures de classes qui en résulteront et donc de s'organiser. Cela pourrait

également offrir un peu de temps pour préciser les effectifs provenant de Saint-Joseph de Porterie ou de Nantes en fonction de l'occupation des nouvelles constructions.

D'autres parents nous ont fait part de leurs souhaits de dérogation, ceux des quartiers de la Savaudière et du Chêne Vert (pour la partie qui est la plus proche de Saint-Joseph de Porterie). Il leur semble plus facile pour eux d'intégrer le collège de la rue du Port La Blanche.

5/ Scolariser les fratries dans le même établissement

Enfin, un élément que les parents de Pierre Stalder soulignent avec insistance et à raison, c'est le regroupement des fratries. En effet, les élèves qui entreraient en 6^{ème} en septembre 2017, dont un frère ou une sœur serait en 3^{ème} à Gérard Philipe, devraient pouvoir le faire dans le même collège que leur aîné, si les parents le souhaitent.

6/ Réaffectation des Carquefoliens à Gérard Philipe si les effectifs de ce dernier baissent en dessous de 600 élèves

Dans ce cas de figure, il faudrait, bien entendu, adapter à nouveau leur transport.

7/ Lycée de Carquefou comme lycée de secteur pour tous les collégiens carquefoliens même si leur scolarité s'est déroulée au sein du futur collège.

Les parents voyant se profiler enfin, l'opportunité pour leurs enfants lycéens, d'une nette diminution du temps de transport quotidien, s'inquiètent de voir cette possibilité leur échapper, si les collégiens du futur établissement étaient ensuite scolarisés dans un lycée nantais.

En conclusion, même si la majorité des parents carquefoliens souhaitent que leurs enfants restent scolarisés à Carquefou, ils sont néanmoins conscients de la nécessité de « désengorger » le collège Gérard Philipe. Ils sont donc prêts à faire des efforts pour s'adapter à la nouvelle situation mais souhaitent vivement que les 7 points ci-dessus soient réellement mis en œuvre.

C'est pourquoi nous comptons, non seulement sur votre compréhension mais aussi sur votre aide, pour que cette modification de la carte scolaire de notre commune se déroule au mieux dans l'intérêt de nos enfants.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Madame la Vice-Présidente, l'expression de mes très respectueuses salutations.



Pour l'APE-CARQUEFOU
Madame C. DEBARRE
Présidente

6, avenue des Lapins
CARQUEFOU